AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-5-75036184

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier 63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5 503-17

ABONNEMENT ANNUEL

50,00 F

Tél. nouveau n° 92.42.68

BULLETIN N° 32 du 28 AVRIL 1975.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

TAVELURES.- (Poiriers et Pommiers)

La protection assurée par le traitement conseillé dans le bulletin du 15 Avril va devenir insuffisante alors que des contaminations primaires importantes sont à redouter en cas de période favorable.

Il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dans tous les vergers.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre l'Oïdium du Pommier, les Charançons phyllophages, les Chenilles défoliatrices, les Pucerons et, sur Poiriers, les Psylles.

NOTA.- Sur les arbres en cours de floraison, ne pas utiliser de pesticides susceptibles de détruire les Abeilles.

ARAIGNEES ROUGES.- (Panonychus ulmi)

L'éclosion des oeufs d'hiver de Panonychus ulmi est en cours, mais il est encore trop tôt pour intervenir.

BACTERIOSE DU NOYER.-

Dès que les Noyers seront parvenus au stade de début de sensibilité à la bactériose (bourgeons éclatés, premières feuilles commençant à se dessécher) effectuer un traitement avec une bouillie cuprique (150 g de cuivre métal par hectolitre d'eau).

C O L Z A

CHARANÇONS DES SILIQUES.-

Il est rappelé que le seuil de sensibilité n'est atteint que lorsque l'on constate, à une vingtaine de mètres des bordures de parcelle, la présence d'un charançon par plante, en moyenne (comptage à faire sur une centaine de plantes).

En cas d'intervention sur des Colzas en cours de floraison, seuls les produits suivants peuvent être utilisés : endosulfan, phosalone, toxaphène et polychlorocamphanes. Eviter l'application de ces produits pendant les heures chaudes de la journée.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'ASPERGE.-

Vol en cours.

Dans les Aspergeraies en voie d'établissement, ne pas négliger la lutte contre ce ravageur (pour les produits à utiliser, consulter la revue PHYTOMA de Mars 1975, page 39).

POURRITURE GRISE DES FRAISES.-

Il est rappelé que la protection doit commencer dès le début de la floraison et se poursuivre jusqu'à la formation des premiers fruits verts.

Utiliser en pulvérisations copieuses un produit à base de bénomyl, de carbendazim, de dichlofluanide, de folpel, de méthylthiophanate ou de thirame.

Un délai de 15 jours doit être observé entre le dernier traitement et la récolte pour tous les fongicides sauf pour la dichlofluanide où ce délai est de 7 jours.

P388

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX

- TRAITEMENTS FONGICIDES DES CEREALES -

De nombreux fongicides destinés à la lutte contre les maladies des céréales en végétation, sont apparus récemment sur le marché.

Afin de permettre à l'agriculteur de mieux évaluer l'intérêt de tels traitements, une mise au point du Service de la Protection des Végétaux, à cette époque de l'année, paraît utile.

L'ensemble des résultats de nos essais, portant sur cinq années d'expérimentation, nous permet en effet, de tirer certains enseignements à ce sujet.

Nous aborderons dans ce bulletin, le cas du traitement précoce de l'orge de printemps contre l'Oïdium. Les préconisations s'appliquant aux traitements plus tardifs des céréales (blé, orge, avoine, seigle) contre les maladies du pied, du feuillage et des épis seront présentées dans un prochain bulletin.

LE TRAITEMENT PRECOCE DES ORGES DE PRINTEMPS CONTRE L'OÏDIUM

On sait qu'une attaque d'Oïdium, au cours des premiers stades de l'orge de printemps peut nuire, de façon importante, au bon enracinement de la plante. Il existe deux moyens d'intervention : le traitement des semences et le traitement précoce en cours de végétation.

1°) Le traitement des semences : Cette méthode ne préjuge pas de l'importance de l'infestation puisqu'elle constitue une lutte préventive. Elle peut cependant se concevoir lorsqu'un développement important de la maladie est à craindre du fait de facteurs favorables (proximité d'orge d'hiver ou d'escourgeon atteint, variété sensible, région...). Toutefois, si l'efficacité d'un tel traitement a été reconnue, les gains de rendement qu'on peut en attendre ne sont pas toujours très nets.

2°) Le traitement précoce en cours de végétation : Il s'agit ici d'application à effectuer avant la fin du tallage, dès l'apparition des symptômes (10 % du feuillage atteint).

Le bilan sur cinq années de près de quarante essais réalisés par nos soins, nous incite à formuler de sérieuses réserves quant à l'intérêt d'une telle méthode, et cela pour trois raisons essentielles :

- Le cas où apparaissent des écarts de rendement significatifs sont peu nombreux :

  3 essais sur 10 en 1973 (le gain de rendement n'excédant pas 3 qx/ha)
  4 essais sur 13 en 1974 (augmentation de 6 qx/ha dans le meilleur des cas).

  Ceci confirme nos résultats des années antérieures.

- Il n'est pas possible d'établir, dans l'état actuel des connaissances, de liaisons entre l'intensité des symptômes, l'efficacité parfois spectaculaire des produits et l'écart des rendements.

- L'utilisation contre l'Oïdium, de produits spécifiques peut conduire à favoriser le développement de rouille en raison de la rupture d'équilibre existant entre ces deux champignons. Ce risque s'est nettement manifesté dans 4 des 15 essais menés, de 1970 à 1972, avec du "Milstem". C'est ainsi que les parcelles les plus saines en Oïdium sont apparues les plus contaminées par la rouille naine, entraînant une diminution grave du calibre des grains.

En conclusion, seul le traitement des semences peut parfois être étayé par quelques arguments techniques. Dans les cas où une intervention en végétation paraît nécessaire, afin de contrôler les deux maladies, il est préférable d'employer une spécialité dans laquelle un dithiocarbamate (mancozèbe, manèbe, thirame) a été ajouté à une matière active spécifique de l'Oïdium.

Nous reproduisons ci-après la liste des produits utilisables sur céréales contre soit l'Oïdium seul, soit l'Oïdium et les Rouilles, en nous limitant strictement à ceux ayant obtenu une autorisation de vente pour l'une ou l'autre de ces deux catégories. D'autres produits ayant un spectre d'action plus large ou différent, doivent être utilisés plus atrdivement et auront donc leur place dans un prochain bulletin.

./...

FONGICIDES UTILISABLES PRECOCEMENT CONTRE L'OIDIUM

ET LES ROUILLES DE L'ORGE DE PRINTEMPS

MALADIES CONTROLEES	MATIERES ACTIVES	PRODUIT COMMERCIAL	FIRMES	DOSES DE P. C.	OBSERVATIONS
OÏDIUM SEUL	DITALIMPHOS	LAPTRAN 20 EC	DOW CHEMICAL	2,5l/ha	
	DITALIMPHOS + MANEBE	NOLON	PEPRO	3,5 kg/ha	La dose de manèbe employée permet de lutter aussi contre la Rouille
	ETHIRIMOL	MILSTEM	SOPRA	1,3 l/qal	En traitement de semences
		MILGO E	SOPRA	1l/ha	
	SOUFRE MICRONISE	MICROTHIOL SPECIAL	R.S.R.	10 kg/ha	
	TRIDEMORPHE	CALIXINE	B.A.S.F.	0,75 l/ha	
	TRIFORINE	SAPROL	SOVILO	1,5 l/ha	
OIDÏUM + ROUILLES	DINOCAP + MANCOZEBE	MANCOKAR	LA LITTORALE ROHM ans HAAS FRANCE	4 kg/ha	
	SOUFRE + MANEBE	DARYL M	UGINE KUHLMANN	12,5Kg/ha	
		SILODOR	R.S.R.	14 kg/ha	
		TRIAL	CIBA-GEIGY	17 kg/ha	
	SOUFRE + MANCOZEBE	RHF 73 - 2	ROHM ans HAAS FRANCE	13 kg/ha	
	SOUFRE + THIRAME	DARYL 96	UGINE KUHLMANN	12,5kg/ha	
	TRIDEMORPHE + MANEBE	CALIXINE M	B.A.S.F.	5 kg/ha	

N.B.- D'autres produits, efficaces contre l'Oïdium, mais de spectre d'action plus large ou différent, ne figurent pas dans le tableau précédent du fait qu'ils sont à utiliser plus tardivement.

Clermont-Ferrand, le 28 Avril 1975.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET.

P389